Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Zone d’emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard

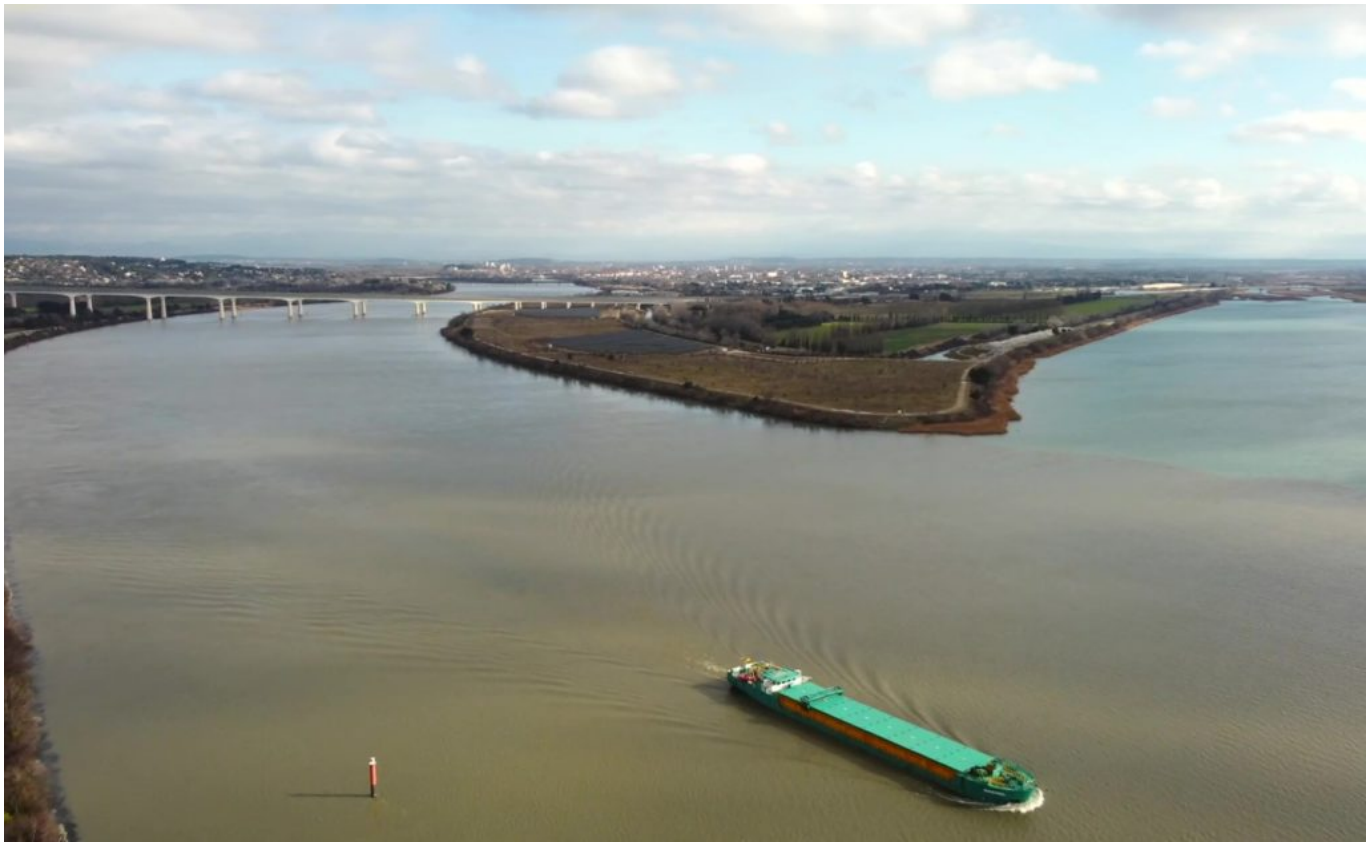

C’est officiel ! Selon l’Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d’emploi d’Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et bucco-rhodaniennes que de vauclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d’emploi en Provence-Alpes-Côte d’Azur, l’Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d’harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l’intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l’Insee, « il s’agit de l’espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l’emploi ».
Cette réévaluation des frontières ‘économiques’ de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d’emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu’alors intégrées à celle d’Avignon) ainsi que celle de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières
Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

> **« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »**

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

> **« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »**

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constater que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale
Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

> **« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »**

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).
Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône – Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

> **« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »**

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.
Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Cavaillon : requalification de l'avenue du Puits des Gavottes

La voirie d'intérêt communautaire Le Puits des Gavottes à Cavaillon, qui dessert de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

nombreuses entreprises ainsi que les deux déchetteries intercommunales, fait peau neuve. Débutés en novembre dernier, les travaux doivent se terminer en avril prochain.

Le chantier, qui s'étend sur près de 2 kilomètres, prévoit la mise en sécurité et l'embellissement de cet axe qui était en mauvais état et accidentogène. Les enrobés seront repris sur l'ensemble du linéaire tandis qu'un giratoire non loin de la déchetterie va être réalisé afin de faire ralentir les véhicules. Les éclairages existants seront remplacés par une quarantaine de nouveaux à technologie LED et un cheminement piéton sera mis en place. Les réseaux aériens seront enfouis, un réseau pluvial sera créé et un poste défense incendie sera construit. Enfin, de nombreux espaces verts sous forme de buttes engazonnées vont voir le jour avec, entre autres, la plantation de 144 tilleuls et micocouliers.

L'ensemble des travaux représente un investissement de 1,44 M€ pour l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, dont 100 000 € pour la partie assainissement. Une fois le chantier terminé, la Ville de Cavaillon entreprendra la remise en état du chemin Dorio, dans la continuité de celui du Puits des Gavottes. Ce sont ainsi près de 600 mètres de voies qui vont être repris en bicouche, pour un coût de 200 000 € supporté par la ville. Les travaux pourraient débuter dès le mois d'avril 2021. Enfin, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Cavaillon, un giratoire à la place du carrefour du Chemin du Puits des Gavottes et de la RD 973 (route de Cheval-Blanc) devrait être créé. Ce rond-point aura pour vocation de sécuriser le carrefour actuel ainsi que la traversée prochaine de la Véloroute.

Poursuite des travaux d'aménagement de la véloroute du Calavon entre Robion et Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Dans le cadre de travaux de construction d'un ouvrage permettant le passage de la véloroute du Calavon sous la RD 2, à compter du lundi 18 janvier, et pendant 4 mois, la circulation sera entièrement basculée sur une route provisoire.

Pour le Conseil départemental de Vaucluse, en charge du chantier, il s'agit d'aménager et de sécuriser un point particulier de la véloroute, à savoir la traversée de la RD 2 située sur la commune de Cavaillon. L'ouvrage, constitué d'un pont dalle en béton, s'intègrera à terme de manière discrète dans le site. L'ouverture de l'ouvrage a été calée de manière à éviter l'effet tunnel et laisser passer le maximum de lumière. La largeur de la voie verte sous l'ouvrage sera identique à la section courante, soit 3 mètres de large. Le coût prévisionnel de l'opération est de 2,8 M€ HT, financé par le Département de Vaucluse, l'Etat et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une instruction est en cours afin d'obtenir un financement européen au titre du FEDER (Fonds européen de développement régional).

A ce jour, 36 km de la véloroute du Calavon ont déjà été réalisés dont une majorité en voies vertes entre Saint-Martin-de-Castillon et Robion. La liaison entre Saint Martin-de-Castillon et Céreste est assurée sur de petites voies partagées à très faible trafic. Après une première phase amorcée en 2020 sur la section comprise entre Robion et Cavaillon, les travaux se poursuivent sur la RD 2. Une troisième phase

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

consistera à réaliser la section comprise entre le Chemin du puits de Gavottes à Cavaillon jusqu'au passage inférieur rue Jules-Grand, section qui est pour l'instant en attente du déclassement de l'ancienne voie ferrée.

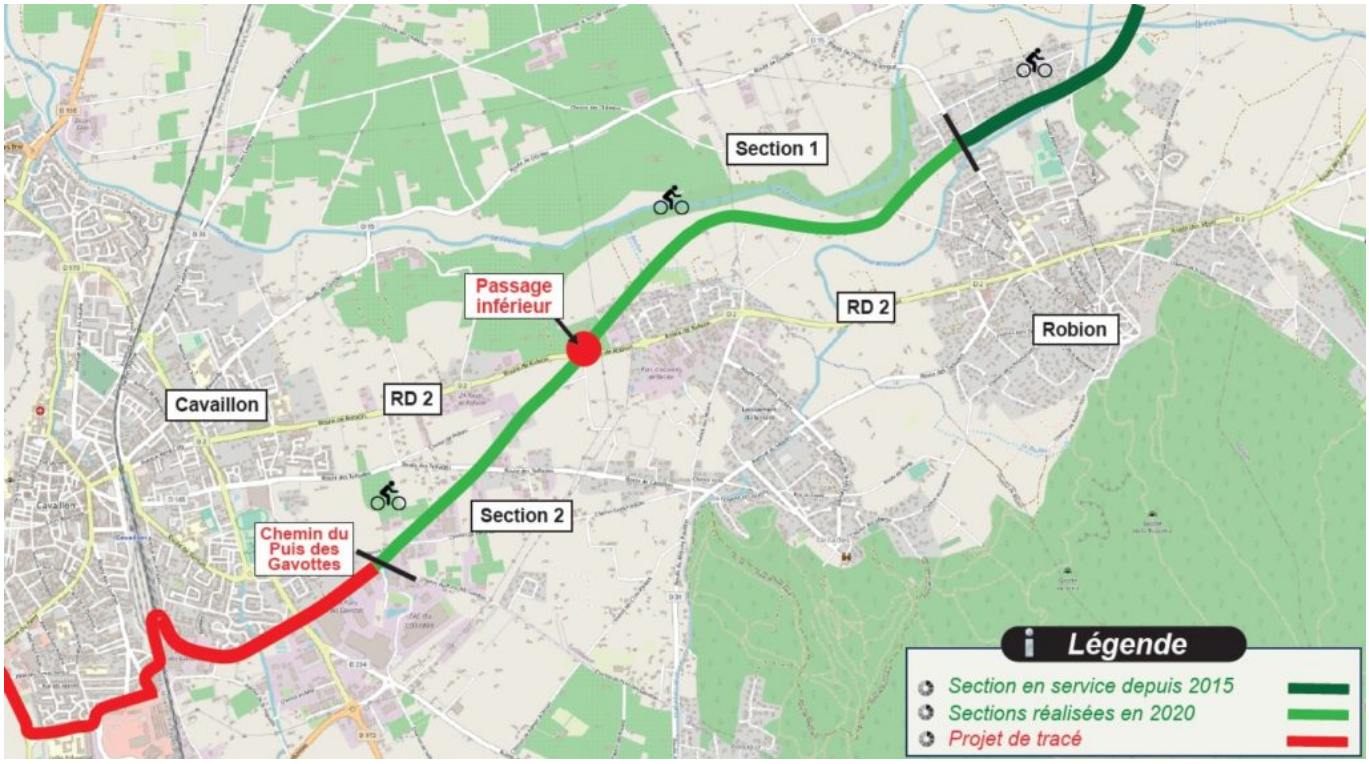

Cavaillon : la collecte de sapins de Noël reconduite cette année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Pour la troisième année consécutive, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse renouvelle son opération de collecte de sapins de Noël, en centre-ville de Cavaillon, du 24 décembre au 31 janvier 2021.

Huit points de collecte seront spécialement aménagés et accessibles à tous :

Place Joseph Guis
Faubourg des Condamines (devant la résidence Les Chardons)
Parking de la Médiathèque
Parking Général Leclerc
A l'angle de la rue Marcel Accarie et de l'impasse des Platanes
Aux Ratacans (vers l'école)
A la Clède (en face de la piscine)
Avenue Raoul Follereau (en face de la résidence Saint Martin)

Les sapins déposés seront récupérés par le service Collecte de l'Agglomération et acheminés vers la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

déchetterie ‘Mon Espace Vert Cavaillon’ où ils seront broyés pour être ensuite valorisés.

A noter qu’il sera également possible de déposer ses arbres directement dans les deux déchetteries vertes du territoire, à Cavaillon et à Vaugines, à compter du 2 janvier 2021, muni de sa carte de déchetterie.

Cavaillon : le marché de Noël aura bien lieu

La Ville de Cavaillon tiendra finalement son traditionnel marché de noël les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 décembre prochains. Au total, l’événement permettra d’accueillir 20 stands situés place Fernand-Lombard, avec à la vente, de la décoration, du chocolat, du vin, du foie gras, des huîtres, des bijoux, etc…

Cependant, afin de garantir la sécurité sanitaire des visiteurs, la jauge d’accueil sera limitée 53 visiteurs en même temps, un sens unique de circulation sera mis en place dans le marché, du gel hydro alcoolique sera mis à disposition, le port du masque sera obligatoire et les dégustations sur place seront interdites.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Par ailleurs, à la demande de la nouvelle sous-préfecture d'Apt, et conformément aux contraintes sanitaires actuelles, les animations prévues sur le marché telles que la présence du père Noël, les balades en calèche et le Noël en Provence, sont annulées.

Le marché de Noël de Cavaillon
Place Fernand Lombard :
Vendredi 11 décembre : 14h à 20h
Samedi 12 décembre, de 10h à 20h
Dimanche 13 décembre, de 10h à 18h

Cavaillon : des travaux d'aménagements route de Gordes

Entamés le 1er décembre et d'une durée de 6 mois, les travaux consistent en la réfection de la chaussée soit la partie comprise entre l'avenue Raoul Follereau et l'entrée des Parcs du Luberon.

L'opération prévoit l'élargissement et la normalisation aux normes PMR des trottoirs, la réduction de la voie à 6 mètres de largeur pour réduire la vitesse des véhicules. Une piste cyclable de 1,50 m de part et d'autre de la voie sera créée ainsi qu'un plateau traversant l'intersection avenue Elsa Triolet et la route de Gordes en vue de réduire la vitesse et de sécuriser le carrefour. L'opération prévoit également la création d'un giratoire à l'intersection de l'avenue Georges Pompidou et de la route de Gordes en vue de réduire la vitesse et de sécuriser le carrefour.

D'autres aménagement sont prévus comme le traitement en enrobé des trottoirs, des îlots et du centre de l'anneau intérieur du giratoire en béton désactivé. Des espaces verts seront aménagés le long de la voie avec notamment des plantations d'arbres et de végétaux de taille moyenne. Les éclairages seront déplacés afin de libérer le cheminement des piétons tandis que les réseaux téléphoniques et électriques ont été enfouis en amont du chantier.

A noter que la réalisation des enrobés de la voie sera faite par le Département de Vaucluse dans le cadre de leur marché d'entretien. L'entreprise mandatée sera amenée à réguler la circulation en demi-chaussée et à fermer ponctuellement la voie. Le coût total des travaux s'élève à 420 081,30 € HT soit 504 097,56 € TTC dont 91 833,24 € TTC pris en charge par la Ville. Après une pause le 17 décembre, le chantier reprendra le 12 janvier 2021 jusqu'à fin mai.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

La plateforme cavaillonnaise de La Poste va traiter jusqu’à 550 000 colis par jour

La plateforme régionale de traitement des colis de Cavaillon de la Poste devrait traiter 550 000 colis par jour à partir du 14 décembre prochain. Actuellement, la plateforme de tri vauclusienne traite plus de 430 000 colis par jour depuis le début du mois, contre 230 000 habituellement.

Pour faire face à ce surcroit d’activité, La Poste a déjà mis en place une organisation de grande ampleur depuis le mois de novembre. Près de 70 personnes supplémentaires (600 sur l’ensemble de la région) sont venus renforcer l’équipe de 200 collaborateurs cavares. La plateforme régionale a vu également ses moyens logistiques accrus avec plus de 400 rotations de camions organisées quotidiennement depuis la plateforme de Cavaillon pour l’ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur, contre 230 le reste de l’année.

Avec le confinement, La Poste a déjà enregistré à une hausse de son activité puisqu’elle a distribué 30 %

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

de colis supplémentaires depuis le mois de mai. Par ailleurs, les pics d'activités de fin d'année de font que se renforcer puisque La Poste avait traité 46 millions de colis en novembre et décembre 2015 contre 80 millions sur la même période en 2019 avec une journée record (le 17 décembre 2019) avec 3,1 millions de colis traités par les 18 plateformes françaises du groupe.

Cavaillon : le permis de louer obligatoire pour les bailleurs publics et privés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Depuis le 2 novembre, les propriétaires de logements situés dans le périmètre défini de Cavaillon ont l'obligation de détenir leur permis de louer, délivré par l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Lancé en 2019 par la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV), le permis de louer est un dispositif visant à lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. Ce dispositif permet à l'agglomération, 1 ère intercommunalité de Vaucluse à le mettre en place, de refuser ou soumettre à conditions la mise en location d'un logement, lorsque ce dernier sera susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique. « La reconquête du centre ancien de Cavaillon passe, entre autres, par la requalification du cadre de vie et de l'habitat, explique Gérard Daudet, président de LMV et maire de Cavaillon. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en œuvre les outils règlementaires dont dispose désormais l'agglomération pour lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. »

Depuis le 2 novembre, il est nécessaire pour les bailleurs publics ou privés, à l'exception des bailleurs sociaux, d'obtenir une autorisation préalable de mise en location avant de louer ou de relouer leur logement cavaillonnais. Sont ainsi concernés, les logements du cœur de ville de Cavaillon (voir périmètre sur la carte ci-dessous), les logements des avenues Paul Ponce et Stalingrad (n° 13 à 99), et les résidences privées Saint-Gilles, Plein Ciel et la Clède.

Le dossier de demande doit comprendre le CERFA n°15652*01 disponible en cliquant ici, les diagnostics techniques (cliquer ici) ainsi que la copie de la taxe foncière du bien mis en location.

Une fois complété, le dossier complet doit être envoyé, par le bailleur, par mail à permisdelouer@c-lmv.fr ou par courrier à :

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération
Permis de louer
315 avenue Saint-Baldou
84300 Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Label ‘Ville active et sportive’ : deux lauriers pour Cavaillon

Le label ‘Ville active et sportive’, niveau 2 lauriers, vient d’être décerné à la Ville de Cavaillon pour ses investissements réalisés dans le domaine du sport.

Décerné par le Conseil national des Villes Actives et Sportives, le label vient honorer la commune pour les investissements réalisés ces dernières années dans le domaine du sport, notamment la création de la base nature du Grenouillet, la rénovation du Stade Pagnetti et la construction d’un centre de loisirs doublé d’un nouveau gymnase. Dans un communiqué, le maire Gérard Daudet a tenu à associer cette récompense à « Magali Bassanelli, adjointe aux sports, à l’ensemble des agents du service des sports

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

ainsi qu’à tous les bénévoles qui travaillent au quotidien afin de proposer activités sportives et ludiques aux Cavaillonnais. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !